

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 132 723
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 470-476 DE LA RUE TOUPIN

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 7 février 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 1 mètre à 0 mètre la distance minimale entre un garage privé isolé existant et la ligne latérale de terrain, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

Étant donné les circonstances actuelles et en respect des consignes du Directeur de la santé publique pour la distanciation sociale, la Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 7 février 2022 à 16h30 :

Téléphone : 819 478-6571

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 21 janvier 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



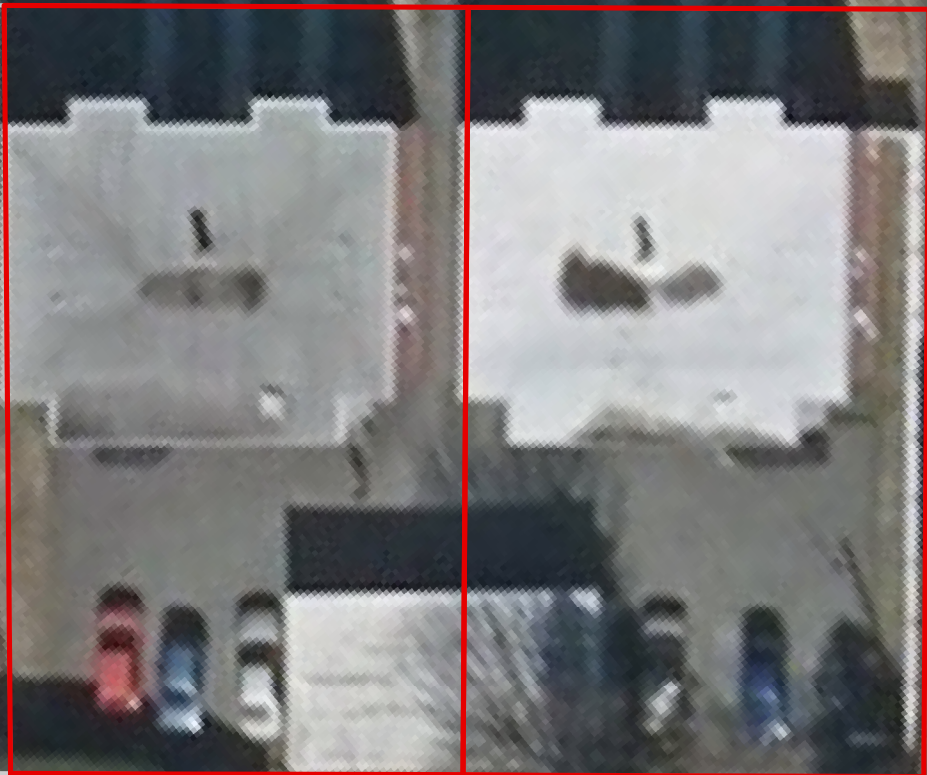
rue Toupin

0-496

#470-476

#462-468

#450-456



**462-468 & 470-476,
rue Toupin**

Légende

-  Terrain visé
-  Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:300